

# EXIGENCE ITIE 6.3

## Couverture de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) dans le rapportage ITIE

Note d'orientation



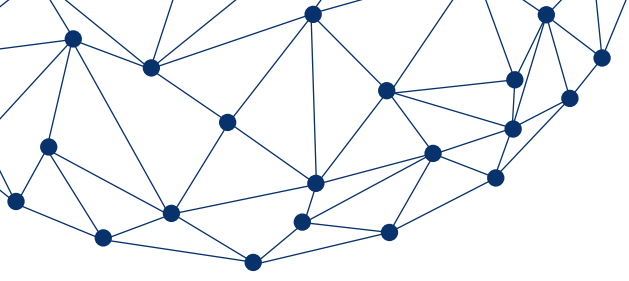
La présente note a été publiée par le Secrétariat international de l'ITIE afin de fournir des orientations aux pays de mise en œuvre sur la satisfaction des Exigences de la Norme ITIE. Le Secrétariat international tient à remercier l'OCDE pour son soutien et ses contributions à cette note, rendue possible grâce au cofinancement de la Commission européenne. Il est conseillé aux lecteurs de se référer directement à la Norme ITIE et de contacter le Secrétariat international pour toute clarification supplémentaire.

Les coordonnées se trouvent sur [www.eiti.org/fr](http://www.eiti.org/fr).

Secrétariat international de l'ITIE  
Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège  
+47 222 00 800  
[secretariat@eiti.org](mailto:secretariat@eiti.org)

# Table des matières

<b>Résumé exécutif</b>	<b>4</b>
<b>Exigence 6.3</b>	<b>7</b>
<b>Aperçu des étapes : Exigence 6.3</b>	<b>8</b>
<b>De quelle manière inclure le secteur de l'EMAPE dans le rapportage ITIE</b>	<b>9</b>
Étape 1: Recenser les sources potentielles de données et les parties prenantes	9
Étape 2: Collecter des données et engager les parties prenantes	14
Étape 3: Rapporter les résultats et fournir des recommandations	18
<b>Aller plus loin</b>	<b>23</b>
<b>Ressources complémentaires</b>	<b>26</b>
<b>Annexe A : Questions pour l'engagement sur des thèmes de l'EMAPE avec des organisations</b>	<b>27</b>
<b>Annexe B : Collecte de données sur les paiements de l'EMAPE</b>	<b>30</b>
<b>Annexe C : Données de l'EMAPE qui pourraient être rapportées en vertu de l'Exigence 6.3 de l'ITIE</b>	<b>32</b>
<b>Annexe D : Considérations clés pour la rédaction des termes de référence des études sur l'EMAPE</b>	<b>35</b>



# Résumé exécutif

Dans de nombreux pays en développement riches en ressources, l'extraction de minéraux par des mineurs artisanaux et à petite échelle joue un rôle important dans la production nationale de minéraux et l'activité économique. Selon la plateforme mondiale de données sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE), Delve, le secteur de l'EMAPE est estimé à près de 45 millions de personnes dans le monde et constitue la deuxième principale source de subsistance après l'agriculture.<sup>1</sup> Les mineurs artisanaux produisent des quantités importantes de minéraux dans le monde – de 20 % de l'or mondial à près de 80 % des pierres précieuses de couleur. Ils produisent également des minéraux utilisés dans les technologies d'énergie propre et les produits électroniques, tels que les ordinateurs portables et les téléphones; environ un quart du tantale et de l'étain dans le monde provient de l'EMAPE. La demande accrue pour ces minéraux a déjà entraîné une croissance significative de l'EMAPE et a exacerbé les risques de corruption et de perte de revenus dans le secteur.<sup>2</sup>

Malgré son ampleur, l'EMAPE demeure principalement un secteur informel. En tant que tel, le secteur ne contribue pas directement aux revenus officiels du gouvernement et sa valeur réelle est largement sous-estimée.<sup>3</sup> Il peut être difficile d'obtenir des informations détaillées sur l'échelle, la dynamique et l'économie de l'EMAPE, même dans les pays dans lesquels l'EMAPE est réglementée et où des recherches ont été entreprises. Les données ne sont souvent pas bien saisies et peuvent ne pas être systématiquement utilisées à des fins politiques et décisionnelles. Une grande partie de l'activité de l'EMAPE demeure non réglementée ou il peut y avoir des lacunes dans l'application des règlements existants. La production peut donc être clandestine et échapper au contrôle ou à l'enregistrement officiel. Plus la valeur et la transportabilité des matériaux sont élevés, plus ils sont susceptibles d'être commercialisés illégalement et plus il est difficile de quantifier avec précision la production.

Alors que le rapportage ITIE se concentre traditionnellement sur l'exploitation minière à grande échelle et sur le secteur pétrolier et gazier, l'Exigence 6.3 de la Norme ITIE exige que les pays divulguent une estimation des activités informelles (y compris l'EMAPE), afin de fournir un tableau plus complet de l'importance économique du secteur extractif. Ceci est particulièrement important dans les pays dans lesquels l'EMAPE est connue pour apporter une contribution importante à l'économie, que ce soit par le biais de la production ou de l'emploi. L'inclusion de l'EMAPE dans le champ d'application du rapportage ITIE permet aux pays d'améliorer l'accès public aux données sur l'exploitation minière artisanale, d'étayer le débat public, de limiter la contrebande et la corruption et de renforcer les capacités à formaliser et à réglementer efficacement le secteur. De telles mesures

---

1 Delve, <https://delvedatabase.org>.

2 International Institute for Sustainable Development (2018), *Global Trends in Artisanal and Small-Scale Mining (ASM): A review of key numbers and issues*. Extrait de <https://www.iisd.org/publications/report/global-trends-artisanal-and-small-scale-mining-asm-review-key-numbers-and>.

3 Dans certains pays, la réglementation de l'EMAPE et la mobilisation des revenus du secteur sont plus développées au niveau infranational.

sont particulièrement pertinentes dans les régions abritant des minéraux essentiels à la transition énergétique, dans lesquelles des cadres de gouvernance plus solides sont en mesure de soutenir l'approvisionnement responsable en minéraux dans une période de demande accrue.

La présente note fournit des orientations étape par étape aux groupes multipartites sur la couverture de l'EMAPE dans le rapportage ITIE et présente des exemples de pratiques actuelles dans les pays ITIE. Elle examine les types de données pouvant être incluses dans le rapport, la manière de trouver ces données et de les utiliser pour informer les politiques publiques. En fin de compte, l'importance de l'EMAPE dans le secteur minier et l'économie nationale d'un pays déterminera très probablement la mesure dans laquelle les pays de mise en œuvre intégreront l'EMAPE dans leurs processus ITIE.

### **Le rapportage ITIE et le dialogue multipartite peuvent être utilisés pour :**

- 1) Améliorer la gouvernance du secteur en fournissant une meilleure compréhension de la mesure dans laquelle l'EMAPE contribue à la production de minéraux, aux revenus du gouvernement, aux revenus infranationaux, à l'emploi et aux moyens de subsistance locaux ;
- 2) Clarifier le cadre réglementaire, les efforts de lutte contre la corruption et les recommandations de réformes qui pourraient contribuer à la formalisation et réduire le potentiel de conflit ;
- 3) Soutenir les institutions internationales, telles que la Banque mondiale ou le FMI, à concevoir des politiques et des projets économiques en offrant une meilleure vision macroéconomique des secteurs extractifs des pays producteurs ;
- 4) Améliorer l'engagement avec les parties prenantes de l'EMAPE et informer la compréhension du public et le débat sur l'EMAPE.

**TERMINOLOGIE****L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE)**

Bien qu'il n'existe pas de définition universelle de l'EMAPE, l'OCDE la définit comme « des opérations minières formelles ou informelles avec des formes principalement simplifiées d'exploration, d'extraction, de traitement et de transport. L'EMAPE est normalement à faible intensité capitalistique et utilise une technologie à forte intensité de main-d'œuvre ».

Des distinctions entre l'exploitation minière artisanale et l'exploitation minière à petite échelle sont faites dans certains pays, où « artisanale » réfère généralement à l'exploitation minière manuelle pure, tandis que « à petite échelle » peut avoir des installations fixes ou utiliser des équipements mécanisés. Toutefois, la diversité des opérations de l'EMAPE est vaste et difficile à généraliser. L'EMAPE peut inclure des hommes et des femmes (ou même des jeunes et des enfants) travaillant individuellement ou en groupes familiaux, en partenariat, ou en tant que membres de coopératives ou d'autres types d'associations et d'entreprises juridiques impliquant des centaines, voire des milliers de mineurs.

Les activités de l'EMAPE ont généralement lieu dans des zones où les minéraux peuvent être extraits avec des outils de base et peuvent couvrir tout un ensemble de minéraux, de l'or, des pierres précieuses et des métaux de base (tels que le cobalt, l'étain, le tungstène et le tantale) ainsi que du sable, du gravier et des pierres concassées. Les pays en développement ayant des réserves importantes de ces minéraux sont les plus susceptibles d'avoir des secteurs d'EMAPE importants.

*Source : OCDE (2016), [Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque](#), Troisième édition.*



## Exigence 6.3

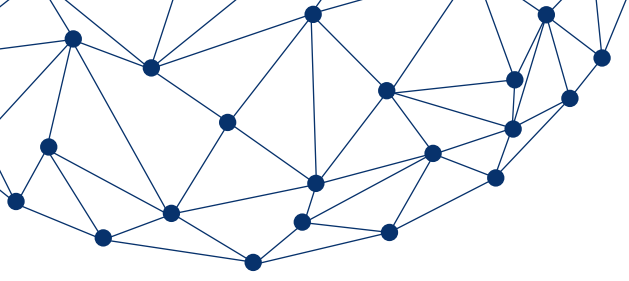
L'objectif de cette exigence est d'assurer une compréhension du public de la contribution des industries extractives à l'économie nationale et du niveau de dépendance aux ressources naturelles dans l'économie.<sup>4</sup>

Les pays mettant en œuvre l'ITIE **doivent** divulguer, lorsqu'elles sont disponibles, des informations sur la contribution des industries extractives à l'économie pour l'exercice fiscal couvert par la mise en œuvre de l'ITIE. Il est **exigé** que ces informations incluent :

- a) L'importance des industries extractives, en termes absolus et en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), ainsi qu'une estimation de l'activité du secteur informel, y compris mais ne se limitant pas uniquement au secteur minier artisanal et à petite échelle. [...]

---

4 EITI (2021), *Validation Guide*, <https://eiti.org/guidance-notes/validation-guide>.



# Aperçu des étapes

Étapes	Considérations clés	Exemples
<p><b>Étape 1:</b> Recenser les sources potentielles de données et les parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles matières premières sont exploitées et produites par le secteur de l'EMAPE ?</li> <li>• Quels sont les organes de supervision réglementant les activités formelles ou informelles de l'EMAPE et effectuant leur suivi ?</li> <li>• D'autres parties prenantes ou entités collectent-elles déjà des données sur le secteur de l'EMAPE ?</li> <li>• Quels sont les principaux flux de revenus du secteur de l'EMAPE ?</li> <li>• Quels autres types de données peuvent être déclarés ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Initiative internationale pour la chaîne d'approvisionnement en étain (ITSCI)</b></li> <li>• <b>Éthiopie</b></li> <li>• <b>Madagascar</b></li> <li>• <b>Philippines</b></li> <li>• <b>RDC</b></li> </ul>
<p><b>Étape 2:</b> Collecter des données et engager les parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données primaires ou officielles sur les paiements ou sur les exportations de l'EMAPE sont-elles disponibles et fiables ?</li> <li>• Comment le groupe multipartite peut-il s'engager avec d'autres parties prenantes pour recueillir des données ou des informations supplémentaires ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Guide OCDE sur le devoir de diligence</b></li> <li>• <b>Burkina Faso</b></li> <li>• <b>Mali</b></li> </ul>
<p><b>Étape 3:</b> Rapporter les résultats et fournir des recommandations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De quelle manière les données de l'EMAPE peuvent-elles être incluses dans le rapportage ITIE ?</li> <li>• Quelles mesures pourraient être prises pour renforcer la collecte de données, la lutte contre la corruption et améliorer la gouvernance de l'EMAPE ?</li> <li>• De quelle manière les données peuvent-elles être présentées et utilisées pour soutenir l'analyse et la compréhension du public ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cameroun</b></li> <li>• <b>Ghana</b></li> <li>• <b>Honduras</b></li> <li>• <b>Liberia</b></li> <li>• <b>Mongolie</b></li> <li>• <b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b></li> <li>• <b>RDC</b></li> <li>• <b>République kirghize</b></li> </ul>



# De quelle manière inclure le secteur de l'EMAPE dans le rapportage ITIE



## Étape 1

### Recenser les sources potentielles de données et les parties prenantes

Fournir un aperçu du secteur est une première étape pour commencer à informer les politiques. L'objectif global de l'Étape 1 est d'évaluer la manière dont les activités de l'EMAPE peuvent être saisies dans le processus ITIE. Pour y parvenir, les groupes multipartites devront identifier les divulgations existantes sur l'EMAPE et les institutions responsables des rapports sur l'EMAPE – ainsi que les institutions pouvant fournir des informations supplémentaires – afin de collecter des données décrites à l'Étape 2.

#### 1. Recenser les principales parties prenantes et les sources de données

Les institutions chargées de traiter avec le secteur de l'EMAPE dépendront largement des contextes nationaux. Des institutions très diverses pourront être envisagées, telles que des ministères ou des institutions nationales clés (en charge des mines, du commerce, des revenus et des audits, de l'environnement, du genre et des affaires de la jeunesse, etc.), des agences minières régionales, des bureaux environnementaux au niveau régional, des banques nationales et centrales (par exemple, des banques centrales réalisant des programmes d'achat domestiques) et des autorités fiscales et douanières. Les [Annexes B](#) et [C](#) fournissent des exemples d'institutions gouvernementales pouvant s'occuper d'activités de l'EMAPE formelles ou informelles.

Les groupes multipartites pourraient également examiner la mesure dans laquelle les parties prenantes actives sur les questions de l'EMAPE et sur les initiatives ou programmes connexes pourraient déjà collecter des informations sur le secteur. Lorsque ces parties prenantes ou initiatives existent, elles peuvent déjà être engagées dans la collecte de données qualitatives et quantitatives et pourraient constituer une source de données utile pour le rapportage ITIE.

Les groupes multipartites pourraient envisager de recenser les organisations, les programmes et/ou les mécanismes pertinents pour le contexte national. Ils peuvent également identifier les mécanismes ou les programmes industriels mettant en œuvre le

## EXIGENCE ITIE 6.3

Couverture de l'EMAPE dans le rapportage ITIE

Note d'orientation

Guide OCDE sur le devoir de diligence. Ces parties prenantes et organisations sont très diverses et peuvent être actives autour de l'EMAPE à travers différents sujets et points d'entrée. De plus amples détails sur l'identité de ces parties prenantes dans différents contextes et sur la manière dont elles peuvent être approchées en fonction du domaine thématique sont fournis à l'Étape 2 et à l'[Annexe A](#).

### ÉTUDE DE CAS

## L'ITSCI en tant que source de données pour la production et les revenus des minéraux dits « 3T »

L'Initiative internationale pour la chaîne d'approvisionnement en étain (ITSCI) est un programme complet de diligence raisonnable et de traçabilité des minéraux qui permet aux industries utilisatrices finales de vérifier l'approvisionnement responsable en étain, en tantale et en tungstène (3T) provenant du Burundi, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda. Selon une évaluation réalisée en 2018 par l'OCDE, l'ITSCI est entièrement conforme au Guide OCDE sur le devoir de diligence, qui fournit un cadre en cinq étapes et des recommandations détaillées visant à aider les entreprises à respecter les droits de l'homme et à éviter de contribuer aux conflits par le biais de leurs chaînes d'approvisionnement en minéraux.

Le programme est mis en œuvre par le partenaire d'ITSCI sur le terrain, PACT, et implique plusieurs parties prenantes – notamment les autorités gouvernementales aux niveaux national et infranational – en matière de diligence raisonnable et de traçabilité des minéraux. Les minéraux sont tracés et enregistrés au niveau des mines, des transformateurs et des exportateurs, et ces données forment une base de données complète de la production et des données de référence de l'EMAPE. Ensemble, l'ITIE et l'ITSCI peuvent soutenir la bonne gouvernance dans le secteur de l'EMAPE en combinant la transparence des revenus et la traçabilité des minéraux.

En **République démocratique du Congo**, le gouvernement met en œuvre l'ITSCI depuis 2012. L'ITIE RDC a utilisé les données ITSCI afin de discerner les niveaux de production et de revenus provenant des sites de l'EMAPE traçables, et a inclus des données sur l'EMAPE dans les paiements infranationaux et la production de minéraux dans son Rapport ITIE 2020.

En 2014, le gouvernement du **Burundi** a signé un protocole d'accord avec l'Institut international de recherche sur l'étain (ITRI) pour la mise en œuvre de l'ITSCI. Les données ITSCI ont été utilisées pour développer une compréhension des niveaux de production et de revenus dans le pays, et pour évaluer la manière dont l'ITIE pourrait être mise en œuvre dans un environnement où prédomine l'EMAPE.

## ÉTUDES DE CAS

**Études de cadrage sur l'EMAPE dans les pays de mise en œuvre**

L'**ITIE Philippines** a entrepris en 2015 une étude de cadrage présentant un profil des opérations minières à petite échelle dans le pays. L'étude a révélé un écart entre le nombre d'activités de l'EMAPE déclarées par les bureaux miniers régionaux et celles déclarées par les unités gouvernementales locales, qui contrôlent les opérations d'EMAPE dans leurs juridictions. L'étude a également compilé des informations portant sur les lois, le cadre réglementaire, le régime fiscal, les revenus disponibles et les données de production relatives à l'EMAPE, et a mis en évidence l'existence d'activités de l'EMAPE dans des zones où de telles activités ne sont pas autorisées.

Source : PH-EITI (2015), [Philippines EITI Scoping Study on Small-Scale Metallic Mining](#).

L'**ITIE Éthiopie** a utilisé une grande variété de données qualitatives et quantitatives en vue de fournir un aperçu de la contribution économique du secteur de l'EMAPE et des institutions affiliées au secteur. Elle a ensuite élaboré un cadre conceptuel tenant compte de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'EMAPE ainsi qu'un ensemble d'indicateurs précis, afin d'assurer que tous les sujets et questions soient inclus dans les instruments de collecte de données. Elle a également utilisé des recherches récentes réalisées sur le sujet.

Source : Ethiopia EITI (2016), [Artisanal Mining Operation and Its Economic Values, Ethiopia](#).

Une étude de cadrage sur l'EMAPE en **République démocratique du Congo** a utilisé une combinaison de données secondaires et de visites sur le terrain, afin de fournir une feuille de route sur l'intégration des données de l'EMAPE dans le rapportage ITIE. L'étude comprenait un recensement des parties prenantes de divers acteurs opérant dans le secteur informel et semi-formel de l'EMAPE, un aperçu des flux de revenus tirés de l'EMAPE aux niveaux national et local (en s'appuyant sur le cadre de l'ITSCI), des recommandations au Groupe multipartite, ainsi que des modèles de rapportage pour les entités et les particuliers (commerçants ou négociants, comptoirs d'achat, entités de traitement, autorités locales et centrales) qui seraient tenus de déclarer.

Source : PricewaterhouseCoopers (2015), [Rapport de l'Auditeur Indépendant sur l'étude de cadrage de la couverture de l'exploitation minière artisanale à l'est de la République démocratique du Congo](#).

**2. Élaborer un plan d'action**

Une fois que les groupes multipartites ont examiné les indicateurs potentiels proposés à l'Étape 1, les groupes multipartites qui souhaitent inclure une estimation de la taille du secteur de l'EMAPE dans leur rapportage ITIE doivent établir leurs propres objectifs pour le Rapport ITIE et élaborer un plan d'action pour la collecte de données. Ils peuvent également consulter des experts au sujet de l'estimation de la taille du secteur de l'EMAPE et de la collecte des données disponibles identifiées à l'Étape 1. Le plan d'action peut également inclure la possibilité de travailler avec un consultant spécialisé (individu ou organisations) ayant une expérience et une expertise en matière d'EMAPE pour collecter des informations supplémentaires qui pourraient être incluses dans les Rapports ITIE (voir l'[Annexe D](#) pour des orientations sur la rédaction des Termes de référence

## EXIGENCE ITIE 6.3

Couverture de l'EMAPE dans le rapportage ITIE

Note d'orientation

pour une étude de cadrage de l'EMAPE). Lors de la planification des divulgations relatives à l'EMAPE, les groupes multipartites doivent envisager l'allocation du temps et des ressources proportionnellement à la mesure dans laquelle les informations seront utilisées.

### 3. Identifier les principaux flux de revenus du secteur de l'EMAPE

L'objectif principal du rapportage des données de l'EMAPE dans le cadre de l'ITIE est de présenter une estimation précise de la production, de l'emploi, des revenus et des pertes de revenus de l'EMAPE permettant d'informer les décideurs politiques (voir l'[Annexe B](#) pour les points de données et les sources de données possibles à couvrir dans le rapportage ITIE). Dans cette étape, les groupes multipartites doivent noter que même si l'EMAPE constitue une source importante d'emplois et de génération de revenus dans les pays en développement riches en minéraux, la nature informelle du secteur rend difficile l'estimation de la contribution potentielle au développement national et à la croissance économique. Cela découle souvent de deux lacunes dans les données : 1) les statistiques de production, à la fois désagrégées par site minier et minéral, et agrégées à l'échelle nationale ; 2) les flux de revenus formels provenant des permis de licences, des baux payés aux chefs traditionnels ou aux propriétaires fonciers (souvent payés en plus des permis de licences, si ils existent), des taxes sur la valeur ajoutée pour les exportations, des taxes de production sur les sites miniers, des taxes de traitement dans le pays ou des frais associés au commerce (acheteurs tiers).

Les groupes multipartites peuvent envisager d'inclure les points de données suivants dans leur rapportage ITIE sur l'EMAPE :

- L'aperçu de l'activité de l'EMAPE (par minéraux et région)
- Les estimations annuelles de la production par minéral
- Les données d'exportation<sup>5</sup>
- Les revenus
- Les paiements officiels effectués, tels que les frais et les prélèvements
- Les types de licences pour les opérations de l'EMAPE
- Les acteurs de l'EMAPE et la chaîne d'approvisionnement
- Le nombre de mineurs artisanaux désagrégés par genre
- Les informations sur les sous-régions spécifiques dans lesquelles l'activité de l'EMAPE a lieu

---

<sup>5</sup> Les données d'exportation peuvent être comparées aux données d'importation déclarées à l'aide de la Base de données Comtrade de l'ONU (<https://comtrade.un.org/>), pouvant indiquer des divergences entre les données d'exportation et d'importation.

- Les informations sur les flux financiers illicites dans le secteur de l'EMAPE
- Les informations sur la commercialisation et le commerce des minéraux de l'EMAPE
- Les informations sur la collaboration entre l'EMAPE et l'exploitation minière à grande échelle, le cas échéant
- La description des initiatives en cours pour soutenir le développement et/ou la formalisation de l'EMAPE
- Le contexte et les moyens de subsistance de l'EMAPE, tenant compte du genre et des groupes traditionnellement désavantagés
- Les impacts environnementaux des activités de l'EMAPE (par exemple, la destruction des forêts, la contamination de l'eau)
- Les informations sur la participation des femmes à l'EMAPE
- L'EMAPE de minéraux critiques pour la transition énergétique et la croissance estimée

Pour d'autres exemples de points de données possibles à prendre en considération dans le cadre du rapportage ITIE, voir l'[Annexe C](#).

#### 4. Envisager d'autres types de données

Dans les pays dans lesquels le secteur de l'EMAPE est prédominant, mais où les sources officielles d'information sur les flux de revenus font défaut, les groupes multipartites sont encouragés à utiliser des indicateurs plus innovants et à mettre l'accent sur les données contextuelles ou qualitatives. Dans les cas où un cadre juridique pour l'EMAPE existe et est mis en œuvre, les groupes multipartites pourraient s'appuyer sur les informations sectorielles fournies par des sources officielles, telles que des institutions nationales ou infranationales. De telles données peuvent inclure les acteurs de l'EMAPE, l'emploi, les licences de production, les chiffres de production et les revenus d'exportation. Les défis pour ces pays seront d'identifier les données appropriées pouvant être partagées sur le secteur, car il n'y a généralement pas de catégorisation claire des flux de revenus dans le secteur de l'EMAPE. En ce qui concerne les licences de production, il est important d'explorer s'il existe un processus simple et réalisable d'octroi de licence permettant aux mineurs de l'EMAPE d'acquérir des droits miniers. Des réglementations complexes et coûteuses peuvent constituer un obstacle aux efforts de formalisation de l'EMAPE.

Les activités commerciales de l'EMAPE présentent souvent un aspect régional très marqué qui nécessiterait un effort de coordination avec les groupes multipartites de l'ITIE dans les pays voisins, soit pour identifier les données pouvant s'avérer utiles pour les rapports pays, soit pour effectuer un effort régional de collecte de données régionales.

**EXEMPLES**

## Utilisation des données sur l'emploi pour estimer l'importance du secteur de l'EMAPE

Dans son Rapport ITIE 2018, l'ITIE Madagascar reconnaît la difficulté d'estimer l'importance de l'EMAPE pour l'économie malgache. En l'absence de statistiques concrètes, l'ITIE Madagascar a examiné les données fournies par le ministère de la Présidence en charge des Mines et du Pétrole, qui a identifié environ 1 million de travailleurs dans le secteur en 2015 (à l'exclusion des agriculteurs s'engageant régulièrement dans l'EMAPE pendant la saison non agricole), ce qui en fait le deuxième secteur en termes d'emploi, après l'agriculture.

Source : EITI-Madagascar (2019), [Rapport de réconciliation 2018 EITI-Madagascar](#).

## Réalisation d'une étude de cadrage pour estimer la taille du secteur de l'EMAPE

Dans son Rapport ITIE 2019, le Togo a fourni un aperçu du secteur de l'EMAPE dans le cadre de la description du contexte des activités minières dans le pays. Les données ont été extraites d'une étude de cadrage de l'EMAPE réalisée par l'Institut national de la Statistique, à partir de données collectées auprès d'un échantillon de producteurs de l'EMAPE. L'étude fournit des informations détaillées sur le nombre et l'emplacement des mines de l'EMAPE, le nombre et les conditions de travail, la production de l'EMAPE, les conditions commerciales et l'importance économique du secteur.

Source : ITIE Togo (2021), [ITIE Togo : Rapport final 2019](#).

## Utilisation des données sur l'utilisation du mercure dans les pays pour estimer les volumes de production d'or

La Convention de Minamata sur le mercure est un traité mondial visant à protéger la santé humaine et l'environnement des effets néfastes du mercure. La Convention exige l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux (PAN) spécifiques au secteur aurifère de l'EMAPE. Pour soutenir la rédaction de ces PAN, des inventaires d'or provenant du secteur de l'EMAPE sont produits. Ces inventaires comprennent des estimations de production par régions/sites, des principales parties prenantes de l'EMAPE, des descriptions de la chaîne de valeur et des capacités institutionnelles locales.

Source : Minamata Convention on Mercury, « [National Action Plans](#) ».



### Étape 2

## Collecter des données et engager les parties prenantes

Le rapportage sur l'EMAPE peut inclure des données qualitatives et/ou quantitatives et s'appuyer sur des sources de données primaires et/ou secondaires (par exemple, des rapports ou des enquêtes). Bien que les données sur les exportations, la production et les ventes de l'EMAPE ne fournissent pas nécessairement un tableau complet du secteur, elles peuvent fournir une indication

de l'échelle des revenus et de la production au niveau national ou régional. Dans la mesure du possible, les données provenant de ces sources ne doivent pas dater de plus de cinq ans. Les méthodes de collecte et de communication des données peuvent être adaptées à différentes situations, besoins et opportunités.

### **1. Identifier les recherches existantes sur l'EMAPE**

Le rapportage ITIE sur l'EMAPE doit s'appuyer sur des données fiables provenant d'autres sources. Un recensement des recherches et des études récentes sur l'EMAPE dans les pays peut fournir aux groupes multipartites des données utiles, notamment des estimations de production pour certains types de minéraux/dans certaines régions, de paiements non officiels effectués, d'informations sur le commerce transfrontalier, d'emploi et de moyens de subsistance, de vulnérabilités, etc. Lors de l'identification des recherches existantes, les groupes multipartites peuvent s'appuyer sur la liste fournie dans la section « Ressources complémentaires » de la présente note.

### **2. Collecter des données sur les paiements**

Les paiements dans le secteur de l'EMAPE comprennent généralement les taxes (c'est-à-dire les redevances) et les autres frais connexes (c'est-à-dire les licences et leurs renouvellements, les loyers de surface annuels, etc.). En plus des paiements officiels versés aux autorités gouvernementales, les mineurs de l'EMAPE peuvent également effectuer des paiements à des acteurs non étatiques, sur une base officielle et non officielle. Ces paiements peuvent inclure des frais pour les droits d'accès/de travail sur place, des paiements aux autorités traditionnelles, des paiements aux propriétaires fonciers, des paiements permettant d'opérer de manière non officielle ou d'éviter des amendes/pénalités juridiques, des paiements pour des services de sécurité non officiels, des paiements à des groupes armés étatiques ou non étatiques, des dividendes de partenariat et des primes à la signature, y compris ceux liés aux coentreprises avec des entreprises d'État, et des paiements d'intérêts aux commanditaires et aux financiers. Une meilleure compréhension des flux illicites dans l'EMAPE est essentielle pour relever certains des défis liés à l'informalité et à l'illégalité dans le secteur.

Lors de la collecte de données sur les paiements, les groupes multipartites doivent tenir compte des acteurs, des transactions et des paiements qui sont effectués à chaque étape de la chaîne de valeur, comme proposé à l'[Annexe B](#).

### 3. Tenir compte de la fiabilité des données officielles

Les chiffres officiels sur l'EMAPE peuvent parfois être imprécis pour les raisons suivantes :

- Une sous-déclaration délibérée des statistiques de production par les opérateurs, comme moyen d'éviter une taxation élevée (qu'elle soit formelle ou informelle);
- Des sites miniers dispersés qui sont difficiles d'accès et difficiles à suivre par les agents gouvernementaux;
- Une nature saisonnière et migratoire des activités de l'EMAPE dans certains pays;
- Plusieurs agences gouvernementales intervenant dans le secteur qui collectent des taxes ou d'autres types de revenus à des nœuds spécifiques de la chaîne de production et de commerce, au lieu d'un seul centre de collecte des revenus;
- Plusieurs acteurs étatiques et non étatiques qui fournissent un soutien différent à l'EMAPE (marketing, formation, octroi de licences, etc.).
- Une contrebande transfrontalière de minéraux qui sont officiellement déclarés par des exportateurs dans une autre juridiction;
- Plusieurs acteurs intervenant tout au long de la chaîne de production et de commerce (par exemple, mineurs artisanaux, transporteurs, négociants et exportateurs);
- Une faible capacité gouvernementale à enregistrer, suivre et harmoniser la production et les flux fiscaux provenant des sites miniers au niveau national.

Lors de la collecte de données, les groupes multipartites sont encouragés à tenir compte de la consistance des données qualitatives ou secondaires et de la légitimité des sources de données. Il est toutefois possible de proposer des estimations et d'ajouter des mises en garde si les chiffres ne peuvent être garantis en raison du caractère artisanal des activités minières. Certains pays de mise en œuvre fournissent de larges fourchettes ou éventails de données si les chiffres collectés diffèrent considérablement. Le contrôle de la qualité et les examens par les pairs seront importants pour assurer que les sources citées sont suffisamment solides pour fournir ces estimations.

### 4. Élaborer un plan d'engagement et consulter les parties prenantes

Les groupes multipartites peuvent identifier et consulter les parties prenantes et les organisations dans les pays qui peuvent apporter leur soutien au rapportage de l'EMAPE. Pour y parvenir, les groupes multipartites pourraient recenser les organisations



existantes qui ont un intérêt dans le secteur, telles que les organisations internationales, les instituts de recherche, les organisations de la société civile, les raffineries, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, les entreprises, les négociants locaux et internationaux, les exportateurs et les initiatives qui s'intéressent à des minéraux spécifiques. Lors de la préparation de la consultation de ces organisations, les groupes multipartites pourraient élaborer une liste de questions organisées par thèmes, couvrant des questions telles que les impacts économiques et de développement de l'EMAPE, les impacts environnementaux et sanitaires de l'EMAPE, la contrebande, la sécurité, les problèmes de conflits relatifs à l'EMAPE, ainsi que les questions de chaînes d'approvisionnement.

L'[Annexe A](#) fournit une liste d'organisations et de programmes potentiels à prendre en considération, ainsi que les moyens d'engager avec eux.

Les groupes multipartites peuvent également s'engager dans des entretiens ou des discussions avec des informateurs clés dans des entités nationales ou infranationales pertinentes ou le long de la chaîne de valeur, telles que les usines de traitement des minéraux et les réseaux de négoce. Ces parties prenantes peuvent être des ressources utiles pour combler les lacunes dans les données et vérifier ou actualiser les estimations officielles, par exemple en ce qui concerne les exportations, l'emploi ou les impacts environnementaux. Les informateurs clés potentiels peuvent inclure des représentants de ministères ou d'institutions nationales clés identifiés à l'Étape 1 (voir les orientations supplémentaires à l'[Annexe B](#) et à l'[Annexe C](#)).

## ÉTUDE DE CAS

### Burkina Faso et Mali Compléter les données primaires par des recherches secondaires

La recherche dans le pays peut éclairer les estimations de l'écart potentiel entre les données officielles et les chiffres réels. Par exemple, au Burkina Faso, selon l'Institut national de la Statistique et de la Démographie, les 500 à 700 sites de l'EMAPE du pays produisent 9,5 tonnes d'or par an. Toutefois, l'analyse des émissions atmosphériques de mercure et une étude de 2018 suggèrent que la production aurifère de l'EMAPE s'élève à environ 20 à 25 tonnes d'or par an. Selon l'étude, les autorités maliennes ont déclaré environ quatre tonnes d'or produites dans le secteur de l'EMAPE par an, tandis que les douanes maliennes estiment qu'au moins 20 tonnes d'or sont extraites chaque année.

Source : OCDE (2018), [L'or à la croisée des chemins – Étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger](#).

**OUTIL****Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables**

Le *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque* fournit des recommandations détaillées pour aider les entreprises à respecter les droits de l'homme et à éviter de contribuer à des conflits par leurs décisions et pratiques d'achat de minéraux. Il clarifie la manière dont les entreprises peuvent identifier et mieux gérer les risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement en minéraux, allant des mineurs, des exportateurs locaux et des transformateurs de minéraux, à la fabrication et aux entreprises qui utilisent ces minéraux dans leurs produits.

Les orientations doivent être utilisées par toute entreprise susceptible de s'approvisionner en minéraux ou en métaux dans des zones de conflit et où à haut risque. Il est conçu pour soutenir la diligence raisonnable en suivant un cadre en cinq étapes :

1. Établir des systèmes de gestion d'entreprise solides ;
2. Identifier et évaluer les risques dans la chaîne d'approvisionnement ;
3. Concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour répondre aux risques identifiés ;
4. Réaliser des audits tiers indépendants de la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement ;
5. Produire un rapport annuel sur la diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement.

Source : OCDE (2016), [Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, Troisième édition](#).

**Étape 3  
Rapporter les résultats et fournir des recommandations**

Selon l'ampleur de l'activité de l'EMAPE et la disponibilité des données, le rapportage pourrait couvrir une gamme de points de données, allant des informations sectorielles de base (telles que les régions accueillant des activités d'EMAPE, des activités d'exploration de l'EMAPE, des minéraux produits ou le nombre de mineurs de l'EMAPE opérant dans ces régions), à des informations plus détaillées (telles que les chiffres de production et les revenus réels ou estimés versés aux gouvernements locaux et nationaux). L'ampleur et la profondeur des divulgations incluses dans le rapportage ITIE peuvent s'étendre au fil du temps.

Les groupes multipartites peuvent faire face à des défis et à des lacunes en matière de divulgation lorsqu'ils commencent à intégrer l'EMAPE dans leur rapportage ITIE. Toutefois, ceux-ci ne doivent pas dissuader la production du rapportage ; ils pourraient plutôt servir de référence pour mesurer l'amélioration de la divulgation au fil du temps et pourraient aider les décideurs politiques à identifier les domaines dans lesquels il convient d'améliorer la supervision de l'EMAPE. Une fois que le processus de rapportage de l'EMAPE a été établi, les groupes multipartites peuvent convenir d'objectifs en vue de renforcer les divulgations de points de données spécifiques dans les cycles de rapportage ultérieurs. Les étapes suivantes fournissent des orientations sur la manière d'intégrer les données de l'EMAPE dans le processus ITIE.

### 1. Présenter et partager les résultats obtenus au cours de la phase de collecte de données

Une fois que les groupes multipartites ont identifié les sources de données et collecté les données sur l'EMAPE, ils pourraient envisager d'inclure les résultats dans leur rapportage ITIE. Les groupes multipartites pourraient l'inclure dans une section dédiée à l'EMAPE ou à l'Exigence 6.3. Ils peuvent autrement envisager d'établir des liens pertinents entre l'EMAPE et d'autres domaines ou divulgations dans le Rapport ITIE. Le tableau 1 propose plusieurs options pour le rapportage de données en vertu de l'Exigence 6.3.

**Tableau 1. Options pour le rapportage en vertu de l'Exigence 6.3**

<p><b>Option 1:</b> Fournir un aperçu du secteur de l'EMAPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un aperçu du secteur de l'EMAPE, s'appuyant sur des données qualitatives lorsque les informations quantitatives ne sont pas disponibles ;</li> <li>• Les liens vers d'autres informations disponibles sur le secteur de l'EMAPE ;</li> <li>• Une description des initiatives ou des programmes soutenant le développement de l'EMAPE.</li> </ul> <p><i>Les pays qui ont rapporté ces informations incluent le Cameroun, la République démocratique du Congo, Madagascar, le Nigeria et la Tanzanie.</i></p>
<p><b>Option 2:</b> Fournir un aperçu du secteur de l'EMAPE, des données de production et d'exportations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un aperçu du secteur de l'EMAPE</li> <li>• La production annuelle de l'EMAPE par minéral</li> <li>• Le pourcentage de contribution de l'EMAPE à la production nationale totale</li> </ul> <p><i>Les pays qui ont rapporté ces informations incluent le Ghana, le Honduras, la République kirghize, le Liberia, la Mongolie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.</i></p>
<p><b>Option 3:</b> Fournir un aperçu du secteur de l'EMAPE, des données de production, d'exportations et de revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un aperçu du secteur de l'EMAPE</li> <li>• La production annuelle de l'EMAPE par minéral</li> <li>• Les revenus de l'EMAPE perçus par le gouvernement, tels que déclarés par les niveaux nationaux ou infranationaux de gouvernement</li> </ul> <p><i>Les pays qui ont rapporté ces informations incluent le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et la Tanzanie.</i></p>

## EXIGENCE ITIE 6.3

Couverture de l'EMAPE dans le rapportage ITIE

Note d'orientation

Les données présentées dans l'option 3 sont les plus complètes et peuvent appuyer les besoins d'informations, la réforme et le débat sur le secteur de l'EMAPE. L'inclusion d'informations sur les revenus de l'EMAPE perçus par le gouvernement est une étape importante vers la quantification de la contribution économique de l'EMAPE au pays. Le rapportage ITIE pourrait couvrir l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en minéraux, allant des mineurs artisanaux et à petite échelle, des négociants ou des exportateurs locaux aux négociants internationaux, aux transformateurs et fonderies/raffineries de minéraux, comme indiqué dans le Guide OCDE.

### EXEMPLES

#### Le rapportage ITIE sur l'EMAPE

Divers pays incluent des informations sur le secteur de l'EMAPE dans leur rapportage ITIE. Par exemple, la **Papouasie-Nouvelle-Guinée** inclut des informations sur les mineurs à petite échelle dans son Rapport ITIE 2019, tandis que la **République kirghize** inclut une section sur les activités artisanales, la production et l'emploi dans son Rapport ITIE 2017.

Sources : [PNGEITI \(2021\)](#), [2019 EITI Report](#) ; [Kyrgyz Republic EITI \(2019\)](#), [Report of the Kyrgyz Republic for 2015-2017](#).

Selon le Rapport ITIE 2020 de la **République démocratique du Congo**, la production artisanale de diamants représentait environ trois fois la production industrielle en 2018 et 2019. Le pays a également rapporté qu'en 2012, la contrebande de minéraux contribuait à une perte de revenus estimée à 8 millions de dollars US par an pour l'or seul.

Source : [ITIE-RDC \(2021\)](#), [Rapport assoupli ITIE-RDC 2018, 2019 et 1er semestre 2020](#).

Le **Ghana** couvre des sujets liés à l'EMAPE tout au long de son Rapport ITIE 2017-2018 sur l'exploitation minière, avec des informations sur le régime de réglementation et d'octroi de licences, la commercialisation des produits de l'EMAPE et les développements récents dans le secteur. Il met également en évidence les domaines dans lesquels le groupe multipartite n'a pas été en mesure de collecter des données.

Source : [GHEITI \(2019\)](#), [Final Report for 2018 & 2019 : Mining Sector](#).

Le Rapport ITIE 2019-2020 du **Honduras** comprend des jalons pour le secteur de l'EMAPE ainsi qu'une section sur la contribution du secteur de l'EMAPE à l'économie. Il rend également compte de la construction d'un projet d'EMAPE et d'un plan stratégique institutionnel pour l'inclusion des femmes dans l'activité minière, qui vise à promouvoir l'égalité des chances par le biais de la formalisation et/ou de la création de micro-entreprises, et la formation à l'entrepreneuriat pour les femmes mineurs artisanaux au Honduras.

Source : [EITI Honduras \(2021\)](#), [V Reporte de País : Informe Flexible Periodo 2019-2020](#).

Le Rapport ITIE 2020 de la **Mongolie** indique qu'en raison d'un manque de données statistiques officielles, l'exploitation minière à petite échelle est présentée séparément de l'aperçu du secteur minier industriel de la Mongolie. Il comprend une sous-section sur l'environnement juridique du secteur de l'EMAPE et donne un aperçu de la contribution économique de l'extraction artisanale aurifère en rendant compte des quantités d'or échangées par des particuliers à la Banque de Mongolie de 2018 à 2020.

Source : [Mongolia EITI \(2021\)](#), [Mongolia Fifteenth EITI Reconciliation Report 2020](#).

## 2. Formuler des recommandations

Une fois les données examinées et rapportées, les groupes multipartites pourraient discuter de recommandations visant à renforcer le processus de collecte de données et à améliorer la gouvernance du secteur. Les groupes multipartites peuvent envisager des solutions pour combler les lacunes en matière de données qui ont été identifiées au cours du processus de collecte de données aux Étapes 1 et 2. Les points de données répertoriés à l'Étape 1.3 peuvent être utilisés en tant que de guide pour recenser et résumer les lacunes potentielles en matière de données.

Une fois que le groupe multipartite a discuté et convenu des recommandations, les membres peuvent engager leurs collègues et leurs réseaux pour diffuser l'information et éclairer le débat public. Les groupes multipartites peuvent également envisager d'inclure des représentants du secteur de l'EMAPE dans le groupe multipartite.

### EXEMPLES

#### Inclusion de recommandations sur la gouvernance de l'EMAPE

Dans son Rapport ITIE 2020 sur l'exploitation minière, l'**ITIE Ghana** a inclus des recommandations spécifiques pour la Banque du Ghana et l'Autorité fiscale du Ghana. Il recommande que la Banque du Ghana mette à jour son portail pour y inclure une estimation de l'activité du secteur informel, et que le gouvernement accélère les négociations avec les mineurs à petite échelle sur les modalités et le montant de la loi sur l'impôt sur le revenu, afin d'assurer que les mineurs artisanaux et à petite échelle contribuent également aux revenus miniers.

Source : *GHEITI (2019)*, [Final Report for 2018 & 2019 : Mining Sector](#).

Dans son Rapport ITIE 2018-2019, l'**ITIE Liberia** s'appuie sur les résultats d'une étude de cadrage visant à fournir des recommandations et des mesures concrètes pour assurer la pleine conformité du secteur de l'EMAPE avec les Principes de l'ITIE.

Source : *EITI Liberia (2021)*, [EITI Report FY 2018/2019](#).

Le Rapport ITIE 2018-2019 de la **Tanzanie** comprend des informations sur les zones minières désignées d'EMAPE, ainsi que le nombre estimé de mines dans chaque zone et la production estimée. Le rapport met également en lumière des informations sur le commerce des minéraux de l'EMAPE, en particulier l'établissement de marchés de minéraux visant à contrôler l'extraction de tanzanite et l'établissement de raffineurs de métaux précieux. En 2021, 39 marchés de minéraux et 50 centres d'achat avaient été établis à travers le pays. La production de tanzanite, en partie due à ces réformes, est passée de 165 kg en 2017 à 781 kg en 2018, soit une augmentation de 374 %. Le revenu mensuel moyen des ventes de minéraux a augmenté de 313 %, passant de 1,71 milliard de TZS à 7,06 milliards de TZS après l'établissement des marchés de minéraux.

Source : *Tanzania EITI (2021)*, [The 11th TEITI Report](#).

## **EXIGENCE ITIE 6.3**

Couverture de l'EMAPE dans le rapportage ITIE

Note d'orientation

### **3. Examiner la manière dont les données peuvent être présentées et utilisées**

Une fois que les informations sur le secteur de l'EMAPE ont été collectées, les groupes multipartites peuvent envisager des options de présentation et de diffusion des informations afin qu'elles soient facilement accessibles aux citoyens et aux analystes. Il peut être utile de représenter visuellement ces données, par exemple en présentant l'emplacement des activités de l'EMAPE sur une carte interactive pour mettre en lumière les dimensions géographiques de l'activité de l'EMAPE. Si le pays dispose d'un cadastre minier en ligne comprenant les zones de licence des mines à grande échelle, et si les emplacements physiques de l'activité de l'EMAPE sont enregistrés par le gouvernement, ces points de données peuvent être superposés pour mettre en lumière l'interface entre les deux secteurs. S'il existe des données sur la production ou la circulation des biens, elles peuvent également être représentées visuellement pour montrer comment les secteurs formel et informel interagissent. D'autres données (par exemple, démographiques, sur le système routier, les services publics, etc.) peuvent également être liés à d'autres bases de données pour fournir des informations contextuelles et rendre la visualisation plus utilisable, complète et informative.



# Aller plus loin

Certains pays vont au-delà des Exigences de la Norme ITIE pour intégrer l'EMAPE dans leur rapportage et leur mise en œuvre de l'ITIE. Lorsque les groupes multipartites souhaitent faire progresser davantage leurs divulgations et leur travail sur l'EMAPE, ils pourraient engager des collèges plus larges pour déterminer dans quels domaines le rapportage ITIE pourrait fournir des données plus complètes sur le secteur.

## Le genre et l'EMAPE

Les femmes représentent une part importante de la main-d'œuvre mondiale de l'EMAPE, contribuant à la fois à la production de minéraux et à la prestation de services dans le secteur. En 2003, on estimait qu'elles représentaient près de 30 % des travailleurs de l'EMAPE,<sup>6</sup> un chiffre beaucoup plus élevé dans certains pays. Dans le même temps, la rémunération des femmes représente généralement un tiers de celle des hommes dans le secteur, tandis que leur exposition aux risques en matière de santé et de sécurité, y compris de dégradation de l'environnement, est souvent plus importante.

Bien qu'il existe un intérêt croissant pour les dimensions de genre de l'EMAPE, des lacunes importantes subsistent dans les données et les recherches disponibles sur la participation des femmes dans le secteur, qui sont nécessaires pour éclairer les politiques et les solutions visant à promouvoir une plus grande égalité. Les interventions axées sur la légalisation du secteur de l'EMAPE qui ne promeuvent pas explicitement l'autonomisation économique des femmes peuvent avoir la conséquence involontaire d'exclure davantage les femmes des bénéfices économiques de l'EMAPE.<sup>7</sup> La désagrégation des données sur l'emploi dans le secteur minier artisanal et l'appartenance à de petites associations minières selon le genre (et d'autres facteurs sociétaux) pourraient contribuer à éclairer les politiques et les pratiques qui traitent les écarts entre les genres en matière de main-d'œuvre dans l'EMAPE et améliorent le développement des individus, des ménages et des communautés.

Les orientations de l'ITIE sur la mise en œuvre de l'ITIE tenant compte du genre de l'ITIE proposent aux groupes multipartites des étapes pour promouvoir la participation des femmes dans les groupes multipartites (Exigence 1.4), couvrir les données sur l'emploi désagrégées par genre (Exigence 6.3), mener des activités de sensibilisation et de diffusion spécifiques au genre (Exigence 7.1) et documenter les progrès des activités liées au genre dans la mise en œuvre de l'ITIE (Exigence 7.4).<sup>8</sup> Les groupes multipartites peuvent se référer à ces

---

6 J.J. Hinton, M.M. Veiga, C. Beinhoff (2003). Women and Artisanal Mining: Gender Roles and the Road Ahead. Dans G. Hilson (Ed). *The Socio-Economic Impacts of Artisanal and Small-Scale Mining in Developing Countries*. Pays-Bas : Swets Publishers. Extrait de <https://api.semanticscholar.org/CorpusID:56000875>.

7 USAID (2020), *Gender issues in the Artisanal and Small-Scale Mining Sector*. Extrait de <https://land-links.org/issue-brief/gender-issues-in-the-artisanal-and-small-scale-mining-sector/>.

8 ITIE (2022), *Mise en œuvre de l'ITIE tenant compte du genre*. Extrait de <https://eiti.org/fr/guidance-notes/mise-en-oeuvre-de-litie-tenant-compte-du-genre>.

orientations lors de l'élaboration de plans visant à intégrer l'EMAPE dans leur rapportage ITIE, afin d'assurer que les dimensions de genre de l'EMAPE soient prises en compte.

## OUTILS

### Évaluation des impacts liés au genre de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle

Une boîte à outils par IMPACT, [Gender Impact Assessments for Projects and Policies Related to Artisanal and Small-Scale Mining](#), propose 14 outils stratégiques et sept étapes clés visant à soutenir la collecte de données et l'évaluation des impacts liés au genre dans le secteur de l'EMAPE, y compris pour les projets au niveau local et pour des politiques et une législation plus larges sur le secteur.

En outre, une publication du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF), [Les effets sexospécifiques de la COVID-19 sur l'activité minière artisanale et à petite-échelle \(ASM\)](#), vise à aider les décideurs et les chercheurs à mieux comprendre les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées dans l'EMAPE pour soutenir une meilleure performance environnementale et sociale dans le secteur. Elle propose des recommandations pour l'élaboration d'options politiques qui peuvent être développées après des évaluations rapides liées au genre, des exemples de politiques fiscales tenant compte du genre et diverses études de cas détaillant les mesures tenant en compte le genre qui ont été prises relativement aux secteurs de l'EMAPE au Pérou, aux Philippines et au Zimbabwe.

Sources : IMPACT (2020), [Gender Impact Assessments for Projects and Policies Related to Artisanal and Small-Scale Mining](#) ; Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (2022), [Les effets sexospécifiques de la COVID-19 sur l'activité minière artisanale et à petite-échelle \(ASM\)](#).

## La promotion du débat public

Le rapportage ITIE peut éclairer la compréhension du public et le débat sur la gestion du secteur de l'EMAPE, par exemple sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux. Une fois que les groupes multipartites ont recensé et collecté des données sur le secteur, ils pourraient envisager des activités de sensibilisation pour assurer la diffusion des informations aux parties prenantes qui ont été consultées dans le processus de collecte de données à l'Étape 2. Ce partage des connaissances peut prendre la forme d'une diffusion du rapport final et/ou d'ateliers ciblant les parties prenantes concernées. Dans les pays comprenant d'importants secteurs d'EMAPE, l'inclusion de représentants de l'EMAPE dans la plateforme du groupe multipartite et/ou dans les ateliers pourrait contribuer à assurer que les divulgations de l'EMAPE continuent d'être pertinentes, améliorées et utilisées pour le débat.



Les rapports sur le secteur de l'EMAPE peuvent également sensibiliser les décideurs aux activités de l'EMAPE et aux questions relatives aux opérations de l'EMAPE, et soutenir un débat fondé sur des preuves concernant les coûts et les avantages du secteur. Certains pays ont utilisé les données ITIE pour s'engager avec le parlement et les décideurs politiques sur ces questions. Les activités d'engagement local sont également essentielles pour promouvoir le débat public et la participation des membres des communautés. Les groupes multipartites pourraient travailler avec l'OCDE pour identifier des moyens de s'engager avec les communautés dans les sites de l'EMAPE.

Les groupes multipartites peuvent également préconiser que d'autres organisations collectent et partagent des données sur le secteur de l'EMAPE. Par exemple, l'OCDE pourrait collecter et diffuser des données contextuelles, secondaires et qualitatives et préconiser l'inclusion d'informations sur les pays d'origine et les paiements effectués. Les groupes multipartites peuvent également encourager la formation d'associations et de fédérations de l'exploitation minière à petite échelle qui pourraient, à leur tour, soutenir la collecte de données auprès des mineurs individuels à petite échelle et des coopératives.

## ÉTUDE DE CAS

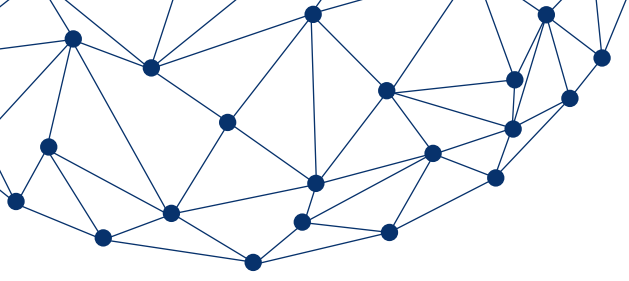
### Myanmar

#### Utilisation de l'ITIE en tant que plateforme de dialogue sur l'EMAPE

L'EMAPE constitue une partie importante du secteur minier du Myanmar. Elle emploie des centaines de milliers de personnes, ce qui représente la plupart des licences d'exploitation minière délivrées par le gouvernement ainsi que la majeure partie de la production d'or et d'étain.

L'ITIE Myanmar (MEITI) a pris des mesures pour saisir des données sur les activités de l'EMAPE formelles et informelles. Toutefois, en raison du grand nombre de producteurs à petite échelle, il s'est avéré difficile d'établir un seuil d'importance pour déterminer quelles entreprises doivent rapporter des informations. Bien que la couverture des données de l'EMAPE ait augmenté dans le rapportage du MEITI de l'exercice fiscal 2016-2017, d'importants flux de revenus ne sont toujours pas saisis. Le MEITI a également utilisé la plateforme multipartite de l'ITIE pour stimuler le dialogue et développer les capacités sur les questions liées à l'EMAPE, et a organisé plusieurs ateliers et formations destinés aux responsables gouvernementaux, à la société civile et au secteur privé.

*Sources : Institut de gouvernance des ressources naturelles (2019), [Unpacking Decentralization: Improving How States and Regions in Myanmar Issue Artisanal and Small-Scale Mining Permits](#) ; OCDE (2020), [Promouvoir la cohérence entre les standards sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais](#).*



# Ressources complémentaires

- Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (2017), *Managing artisanal and small-scale mining*. Extrait de <https://www.igfmining.org/our-work/artisanal-and-small-scale-mining/>.
- OCDE (2016), *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, Troisième édition*. Extrait de <https://www.oecd.org/corporate/mne/mining.htm>.
- UN Trade Statistics, « ONU Base de données Comtrade ». Extrait de <https://comtrade.un.org/>.
- USAID (2020), *Gender Issues in the Artisanal and Small-Scale Mining Sector*. Extrait de <https://land-links.org/issue-brief/gender-issues-in-the-artisanal-and-small-scale-mining-sector/>.
- Banque mondiale, « Delve Database ». Extrait de <https://delvedatabase.org/>.
- World Gold Council, « Artisanal and Small-scale Gold Mining ». Extrait de <https://www.gold.org/esg/artisanal-and-small-scale-gold-mining>.

Une liste complète de ressources complémentaires et d'organisations pertinentes pour la gouvernance de l'EMAPE est disponible sur [artisanalmining.org](http://artisanalmining.org).



Extractive Industries  
Transparency Initiative

Rådhusgata 26      +47 222 00 800  
0151 Oslo      [secretariat@eiti.org](mailto:secretariat@eiti.org)  
Norvège (Norway)      [eiti.org](http://eiti.org)

# Annexe A : Questions pour l'engagement sur des thèmes de l'EMAPE avec des organisations

Thèmes	Organisations potentielles à consulter	Questions pour l'engagement
Impacts de l'EMAPE sur l'économie et le développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">FMI</a></li> <li>• <a href="#">Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF)</a></li> <li>• <a href="#">Organisation Internationale du Travail</a></li> <li>• <a href="#">Processus Kimberley</a></li> <li>• <a href="#">OCDE</a></li> <li>• <a href="#">UNICEF</a></li> <li>• <a href="#">PNUD</a></li> <li>• <a href="#">Banque mondiale</a></li> <li>• <a href="#">Conseil mondial de l'or</a></li> <li>• Banques centrales</li> <li>• Organismes universitaires et de recherche concernés actifs sur l'EMAPE (par exemple, IMPACT, IPIS)</li> </ul> <p><i>Voir également les programmes des chaînes d'approvisionnement ci-dessous.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Votre organisation mène-t-elle des activités liées à l'EMAPE dans le pays?</li> <li>2. Dans l'affirmative, l'une de ces activités a-t-elle impliqué, que ce soit au niveau national ou local/du site, des données sur l'EMAPE, par exemple en matière de production, d'emplacement, d'emploi, d'importance économique, de travail des enfants, de considérations liées au genre, etc. ? (Voir l'Annexe C pour plus d'orientations sur les points de données potentiels)</li> <li>3. Dans l'affirmative, votre organisation pourrait-elle partager ces données avec l'ITIE pour soutenir le rapportage ITIE et les efforts visant à améliorer la transparence du secteur extractif?</li> </ol>
Impacts environnementaux et sanitaires de l'EMAPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Council of the Global Environment Facility (GEF)</a></li> <li>• <a href="#">Convention de Minamata sur le Mercure</a></li> <li>• <a href="#">Pact</a></li> <li>• <a href="#">planetGOLD</a></li> <li>• <a href="#">OMS</a></li> </ul>	<p>Voir les questions 1 et 3 ci-dessus. L'Annexe C fournit plus d'orientations sur les points de données potentiels à demander dans la question 2.</p>

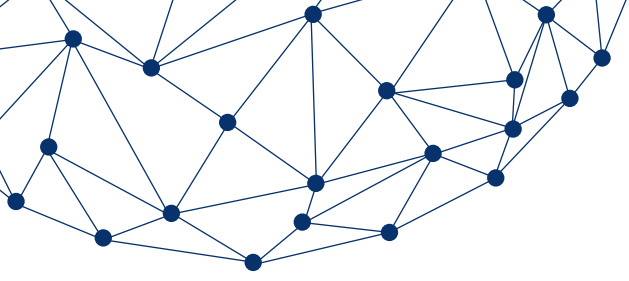
## EXIGENCE ITIE 6.3

Couverture de l'EMAPE dans le rapportage ITIE

Note d'orientation

Thèmes	Organisations potentielles à consulter	Questions pour l'engagement
<b>Problèmes de contrebande, de sécurité et de conflit liés à l'EMAPE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Global Initiative Against Transitional Organised Crime (GI-TOC)</a></li><li>• <a href="#">Organisation internationale pour les migrations (OIM)</a></li><li>• <a href="#">Interpol</a></li><li>• <a href="#">UN Group of Experts</a></li><li>• Exportateurs de minéraux de l'EMAPE</li><li>• Mines industrielles exploitées dans le pays</li><li>• Forces militaires internationales/ de l'ONU (par exemple, MONUSCO, MINUSMA, G5 Sahel, etc.)</li><li>• Douanes et police des frontières des pays voisins</li></ul> <p><i>Voir également les programmes des chaînes d'approvisionnement ci-dessous.</i></p>	<p>Voir les questions 1 et 3 ci-dessus. L'Annexe C fournit plus d'orientations sur les points de données potentiels à demander dans la question 2.</p>
<b>Données sur les régions, les provinces ou les sites de l'EMAPE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exportateurs de minéraux de l'EMAPE</li><li>• Mines industrielles opérant dans le pays</li></ul> <p><i>Voir également les programmes des chaînes d'approvisionnement ci-dessous.</i></p>	<p>Votre entreprise a-t-elle mené des recherches ou produit des données sur la production de l'EMAPE dans les régions dans lesquelles vous opérez?</p> <p>Dans l'affirmative, votre organisation pourrait-elle partager ces données avec l'ITIE pour soutenir le rapportage ITIE et les efforts visant à améliorer la transparence du secteur extractif?</p>

Thèmes	Organisations potentielles à consulter	Questions pour l'engagement
<p><b>Chaînes d'approvisionnement de minéraux particuliers (par exemple, production, exportations, risques liés à la gouvernance et aux conflits, répercussions sur les droits de la personne, etc.)</b></p>	<p><b>Tantale, étain et tungstène (3T) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">ITSCI/BSP</a> (Afrique centrale uniquement)</li> <li>• <a href="#">London Metal Exchange</a> (par exemple, évaluation des signaux d'alerte)</li> <li>• <a href="#">Regional Initiative against the Illegal Exploitation of Natural Resources</a> (pour les pays de la CIRGL uniquement)</li> <li>• <a href="#">Responsible Minerals Initiative</a></li> </ul> <p><b>Cobalt et cuivre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Cobalt Institute</a></li> <li>• <a href="#">Responsible Minerals Initiative</a></li> <li>• <a href="#">London Metal Exchange</a> (par exemple, évaluation des signaux d'alerte)</li> </ul> <p><b>Nickel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">International Nickel Study Group (INSG)</a></li> <li>• <a href="#">Nickel Institute</a></li> </ul> <p><b>Or :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Alliance pour une Mine Responsable</a> (par exemple, code CRAFT)</li> <li>• <a href="#">Artisanal Gold Council</a></li> <li>• <a href="#">Independent Precious Metals Authority (LBMA)</a></li> <li>• <a href="#">Responsible Jewellery Council (RJC)</a></li> </ul> <p><b>Diamants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Processus Kimberley</a></li> <li>• <a href="#">Responsible Jewellery Council (RJC)</a></li> </ul> <p><b>Mica :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Responsible Mica Initiative</a></li> </ul>	<p>Votre organisation a-t-elle mené, ou reçu de ses partenaires ou de ses membres, des recherches ou des données sur la production de l'EMAPE dans notre pays?</p> <p>Dans l'affirmative, votre organisation pourrait-elle partager ces données avec l'ITIE pour soutenir le rapportage ITIE et les efforts visant à améliorer la transparence du secteur extractif?</p>

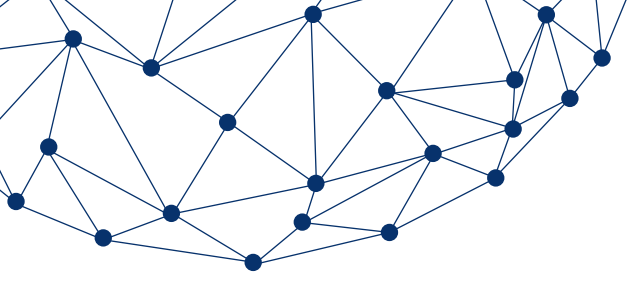


# Annexe B : Collecte de données sur les paiements de l'EMAPE

Les données sur les paiements officiels dans l'EMAPE peuvent être collectées via des agences et à différents points de la chaîne d'approvisionnement de l'EMAPE. Vous trouverez ci-dessous une liste d'agences potentielles avec lesquels les groupes multipartites peuvent s'engager pour collecter des données.

Étape de la chaîne d'approvisionnement	Paiements officiels pouvant être versés à l'État	Agences de perception	Destination des revenus
<b>Niveau d'exploitation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence d'exploration/de prospection</li> <li>• Licence d'exploitation/d'exploitation minière</li> <li>• Licence d'exploitation commerciale ou frais réguliers</li> <li>• Licence ou frais réguliers d'établissement de coopérative/d'association</li> <li>• Redevances sur la production</li> <li>• Taxes sur les transports</li> <li>• Impôts locaux/de district/régionaux</li> <li>• Infrastructure et services (par exemple, approvisionnement en eau, raccordement électrique, etc.)</li> <li>• Taxe sur les équipements (par exemple, TVA, importations) et les consommables (par exemple, carburant)</li> <li>• Licences environnementales, inspections et amendes</li> <li>• Amendes pour d'autres infractions (par exemple, en matière de santé et de sécurité)</li> <li>• Services de sécurité publique</li> <li>• Taxes sur l'emploi, sécurité sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère des Mines et agences minières, y compris les inspecteurs des mines</li> <li>• Entreprises d'État ou comptoirs d'achat de minéraux</li> <li>• Ministère de l'Environnement et agences environnementales, y compris les inspecteurs environnementaux</li> <li>• Autorités d'enregistrement (pour les licences, les coopératives, etc.)</li> <li>• Prestataires de services de l'État (par exemple, agence de l'eau, agence de l'électricité, services routiers, etc.)</li> <li>• Prestataires de sécurité de l'État (par exemple, la police)</li> <li>• Services spécifiques de collection des impôts (par exemple, la sécurité sociale, les impôts, les douanes, etc.)</li> <li>• Autorités de district/ locales</li> </ul> <p><i>Remarque : ces agences peuvent collecter aux niveaux national et/ou de district et/ou local</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget central</li> <li>• Administration provinciale/de district/locale</li> <li>• Budgets du ministère des Mines et des agences minières</li> <li>• Budgets du ministère de l'Environnement et des agences environnementales</li> <li>• Budgets spécifiques des prestataires de services publics</li> </ul>

Étape de la chaîne d'approvisionnement	Paiements officiels pouvant être versés à l'État	Agences de perception	Destination des revenus
<b>Niveau de traitement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence d'exploitation commerciale ou frais réguliers</li> <li>• Redevances sur la production</li> <li>• Taxes sur les transports</li> <li>• Frais d'infrastructure et de services (par exemple, approvisionnement en eau, raccordement électrique)</li> <li>• Taxe sur les équipements (par exemple, TVA, importations) et les consommables (par exemple, les produits chimiques, le carburant)</li> <li>• Licences, inspections et amendes environnementales</li> <li>• Frais de laboratoire d'État ou d'analyse minérale</li> <li>• Services de sécurité publique</li> <li>• Taxes sur l'emploi, sécurité sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère des Mines et agences minières, y compris les inspecteurs des mines</li> <li>• Entreprises d'État ou comptoirs d'achat de minéraux</li> <li>• Ministère de l'Environnement et agences environnementales, y compris les inspecteurs environnementaux</li> <li>• Autorités d'enregistrement (pour les licences, les coopératives, etc.)</li> <li>• Prestataires de services de l'État (par exemple, agence de l'eau, agence de l'électricité, services routiers, etc.)</li> <li>• Prestataires de sécurité de l'État (par exemple, la police)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget central</li> <li>• Administration provinciale/de district/locale</li> <li>• Budgets du ministère des Mines et des agences minières</li> <li>• Budgets du ministère de l'Environnement et des agences environnementales</li> <li>• Budgets spécifiques des prestataires de services publics</li> </ul>
<b>Niveau d'exportation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence d'exploitation commerciale ou frais réguliers</li> <li>• Redevances sur la production</li> <li>• Taxes sur les transports</li> <li>• Frais d'infrastructure et de services (par exemple, approvisionnement en eau, raccordement électrique)</li> <li>• Taxe sur les équipements (par exemple, TVA, importations) et les consommables</li> <li>• Licences, inspections et amendes environnementales</li> <li>• Services de sécurité publique</li> <li>• Taxes sur l'emploi, sécurité sociale</li> <li>• Taxes et frais d'exportation pour des documents spécifiques</li> <li>• Frais pour des services tels que la traçabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services spécifiques de collection des impôts (par exemple, la sécurité sociale, les impôts, les douanes, etc.)</li> <li>• Autorités de district/ locales</li> </ul> <p><i>Remarque : ces agences peuvent collecter aux niveaux national et/ou de district et/ou local</i></p>	



# Annexe C : Données de l'EMAPE qui pourraient être rapportées en vertu de l'Exigence 6.3 de l'ITIE

Catégorie	Points de données	Sources de données
<b>Gouvernance institutionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères, agences et unités réglementant l'EMAPE</li> <li>• Structure et relations entre les ministères, agences et unités impliqués</li> <li>• Rôles, responsabilités et mandats des organes de supervision</li> <li>• Ressources institutionnelles (par exemple, portée géographique, bureaux, etc.) et capacités (par exemple, personnel, budget, etc.)</li> <li>• Cadre de gouvernance des minéraux et plans de formalisation du secteur de l'EMAPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlements et codes miniers</li> <li>• Statuts institutionnels d'établissement/de constitution</li> <li>• Plans d'action</li> <li>• Budgets</li> <li>• Audits</li> </ul>
<b>Processus d'octroi de licence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus d'attribution, de renouvellement, de transfert et d'annulation des droits et licences d'EMAPE</li> <li>• Statut juridique de l'EMAPE (c'est-à-dire la mesure dans laquelle le processus d'octroi de licences est efficace et respecté)</li> <li>• Conditions générales des opérations de l'EMAPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlements et codes miniers</li> <li>• Autorité d'octroi de licences d'EMAPE</li> <li>• Coopératives/associations</li> </ul>
<b>Production et exportations domestiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production par minéraux</li> <li>• Production de l'EMAPE en termes absolus et en pourcentage de la production totale</li> <li>• Volumes d'exportations en termes absolus et en pourcentage des volumes totaux d'exportations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des agents de terrain du ministère des Mines</li> <li>• Rapports, comptes des associations minières</li> <li>• Unités de traitement/rapports des exportateurs, comptes</li> <li>• Statistiques officielles sur les exportations de minéraux</li> <li>• Ministère des Échanges et du Commerce</li> <li>• Ministère des Finances (comptes nationaux)</li> <li>• Institut national de la Statistique</li> <li>• Rapports de données sur les prix</li> <li>• Rapports de données sur la fraude</li> </ul>



Catégorie	Points de données	Sources de données
<b>Régime fiscal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lois régissant les aspects fiscaux de l'EMAPE</li> <li>Taux pour de paiement de taxes et de frais</li> <li>Rôles et responsabilités des agences gouvernementales engagées dans la collecte et à l'administration du régime fiscal pour l'exploitation minière, y compris l'EMAPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Règlements et codes miniers, codes fiscaux, codes ou statuts des coopératives, ou autre législation liée à la gestion des finances publiques</li> <li>Statuts des agences gouvernementales</li> <li>Experts nationaux/internationaux de l'EMAPE</li> <li>Études universitaires et rapports d'ONG</li> </ul>
<b>Revenus du gouvernement générés par l'EMAPE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chiffres réels tirés des taxes, redevances, primes, frais ou autres paiements de l'EMAPE</li> <li>Estimation du revenu potentiel provenant des redevances sur la base du niveau de production calculé</li> <li>Revenus de l'EMAPE en termes absolus et en pourcentage des revenus totaux de l'exploitation minière</li> <li>Revenus d'exportation de l'EMAPE en termes absolus et en pourcentage des totaux des revenus de l'exploitation minière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statistiques fiscales officielles et reçus</li> <li>Statistiques de processus d'octroi de licences d'EMAPE</li> <li>Statistiques officielles sur les exportations de minéraux</li> <li>Ministère des Échanges et du Commerce</li> <li>Ministère des Finances (comptes nationaux)</li> <li>Institut national de la Statistique</li> <li>Banque centrale (surtout si le pays achète son propre or)</li> </ul>
<b>Revenus ou fonds de l'EMAPE pour des programmes ou des régions spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revenus de l'EMAPE pour les programmes sociaux dans les zones d'EMAPE</li> <li>Revenus de l'EMAPE pour la gestion du secteur de l'EMAPE</li> <li>Revenus de l'EMAPE complétés/abondés par les donateurs</li> <li>Mécanismes visant à assurer la redevabilité et l'efficacité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports des agents de terrain du ministère des Mines</li> <li>Rapports des autorités locales</li> <li>Rapports d'ONG</li> <li>Rapports des donateurs</li> </ul>

## EXIGENCE ITIE 6.3

Couverture de l'EMAPE dans le rapportage ITIE

Note d'orientation

### Autres impacts économiques et de développement de l'EMAPE

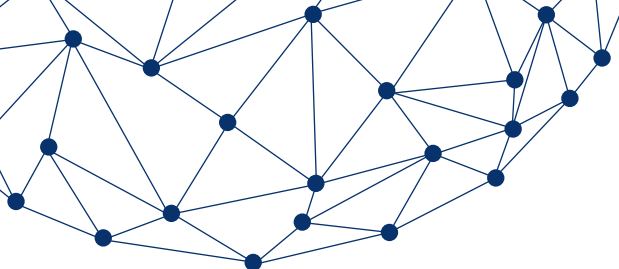
- Nombre de sites d'EMAPE et leurs emplacements
- Nombre de mineurs, désagrégé par genre
- Contexte de l'EMAPE et contribution aux moyens de subsistance
- Capacités organisationnelles et productives des mineurs artisanaux et à petite échelle (c'est-à-dire si les activités de l'EMAPE sont formelles ou informelles)
- Nombre d'enfants impliqués dans l'EMAPE et considérations quantitatives ou qualitatives liées au travail des enfants et à l'exploitation minière
- Conditions d'emploi, de sécurité et de travail
- Impacts des activités de l'EMAPE sur les femmes et considérations qualitatives de genre

### Impacts environnementaux et sanitaires de l'EMAPE

- Estimations de l'utilisation du mercure dans la production aurifère de l'EMAPE
- Stratégies de réduction de l'utilisation du mercure dans l'EMAPE, y compris les objectifs de réduction
- Estimations des impacts des activités de l'EMAPE sur la déforestation
- Informations sur la santé et la prévention
- Incidents et dossiers de santé et de sécurité liés aux activités de l'EMAPE (par exemple, accidents et effondrements, contamination de l'eau, etc.)

### Sécurité et risques de conflit

- Incidents de saisie de minéraux, de contrebande et de fraude
- Estimations des activités de contrebande et de fraude (par exemple, volumes, pertes, etc.)
- Risques et incidents liés aux droits de l'homme sur les sites de l'EMAPE
- Voies de transport et/ou points d'exportation
- Renseignements sur l'implication de groupes armés non étatiques sur les sites de l'EMAPE, les voies de transport et/ou les points d'exportation



# Annexe D : Considérations clés pour la rédaction des Termes de référence des études sur l'EMAPE

Cette section fournit des recommandations sur la commande d'une étude sur l'EMAPE, afin de mieux comprendre le secteur et d'éclairer le rapportage sur l'EMAPE dans le cadre du processus ITIE. Elle suit la structure du modèle des Termes de référence de l'ITIE pour les études de cadrage et propose des éléments clés pertinents à l'EMAPE. Un exemple de plan pour une étude sur l'EMAPE est également fourni à la fin de la section.

## Contexte

En guise de contexte, l'étude doit décrire l'importance du secteur de l'EMAPE dans le pays et expliquer l'importance de la collecte de données de l'EMAPE dans le cadre du processus ITIE. Cette section pourrait détailler les principaux produits examinés dans le cadre de l'étude et fournir un aperçu général des lacunes en matière de données dans le secteur. Il peut être utile de noter que bien que la Norme ITIE ne fasse référence qu'au secteur de l'EMAPE en vertu de l'Exigence 6.3, les groupes multipartites de l'ITIE entreprennent une étude dans le but de parvenir à une vision plus large du secteur.

## Objectifs

Les études de cadrage sont généralement menées afin d'éclairer les discussions et les décisions des groupes multipartites concernant le périmètre des informations à couvrir dans le rapportage ITIE et l'approche la plus appropriée pour la publication des données. L'objectif général de la recherche sur l'EMAPE doit être de mieux comprendre la contribution du secteur à l'économie, d'identifier les écarts dans les données accessibles au public et d'accroître la compréhension du secteur par le public et les décideurs politiques. Les objectifs spécifiques de l'étude de recherche doivent être améliorés sur la base du recensement initial effectué à l'Étape 1 de la présente note.

## Périmètre de travail

L'EMAPE étant un sujet vaste (en particulier dans les pays dans lesquels le secteur de l'EMAPE sont importants), il sera important de définir des domaines spécifiques à couvrir dans le rapportage ITIE. L'étude pourrait fournir une liste exhaustive des sources de données et des points de données dans la description du périmètre de la mission. La collecte de données sur un large éventail de sujets offrira davantage de possibilités de recoupement et d'analyse de données sur l'EMAPE, afin de fournir une image plus complète du secteur. Les proxys définis à l'Étape 1 de la présente note (c'est-à-dire ceux qui sont les plus pertinents au contexte national) doivent être énumérés dans cette section.

## EXIGENCE ITIE 6.3

Couverture de l'EMAPE dans le rapportage ITIE

Note d'orientation

### OUTIL

## Liste de contrôle : Exemples de données sur l'EMAPE à inclure dans le rapportage ITIE

- Aperçu de l'activité de l'EMAPE (par minéraux et région)
- Estimations annuelles de la production par minéral
- Données d'exportation
- Revenus
- Paiements officiels effectués, tels que les frais et les prélèvements
- Types de licences pour les opérations de l'EMAPE
- Acteurs de l'EMAPE et chaîne d'approvisionnement
- Nombre de mineurs artisanaux désagrégés par genre
- Informations sur les sous-régions spécifiques dans lesquelles l'activité de l'EMAPE a lieu
- Informations sur les flux financiers illicites dans le secteur de l'EMAPE
- Informations sur la commercialisation et le commerce des minéraux de l'EMAPE
- Informations sur la collaboration entre l'EMAPE et l'exploitation minière à grande échelle, le cas échéant
- Description des initiatives en cours pour soutenir le développement et/ou la formalisation de l'EMAPE
- Contexte et moyens de subsistance de l'EMAPE, tenant compte du genre et des groupes traditionnellement désavantagés
- Impacts environnementaux des activités de l'EMAPE (par exemple, destruction des forêts, contamination de l'eau)
- Informations sur la participation des femmes à l'EMAPE
- EMAPE de minéraux critiques pour la transition énergétique et croissance estimée

*Pour d'autres exemples de points de données possibles à prendre en considération dans le cadre du rapportage ITIE, voir l'Annexe C.*

## Méthodologie

Le consultant produisant l'étude de cadrage doit être invité à employer une méthodologie mixte pour la recherche. Par exemple, le consultant pourrait :

- Envisager des institutions officielles en charge de l'EMAPE et collecter des données officielles sur les paiements et les revenus ;
- Effectuer une analyse documentaire approfondie ;
- Recenser d'autres initiatives et parties prenantes présentes dans le pays qui collectent déjà des données ;
- Mener des entretiens qualitatifs avec un large éventail d'acteurs (voir l'Annexe A) et analyser les données collectées.

## Recommandations

L'étude de cadrage doit comprendre une section contenant des recommandations pratiques sur la manière d'inclure l'EMAPE dans le rapportage ITIE et les données clés à mettre en avant. En outre, les recommandations doivent également proposer des moyens pour que les groupes multipartites puissent combler les lacunes en matière de données dans le secteur et accroître la compréhension et le débat publics sur la question, afin d'éclairer les politiques sur le secteur.

## Livrables

Les Termes de référence doivent proposer une structure spécifique pour l'étude de cadrage qui puisse servir de base aux divulgations dans le cadre du rapportage ITIE. Le Tableau 1 de l'Étape 3 de la présente note propose plusieurs options qui peuvent soutenir le processus de définition des objectifs de rapportage.

**EXEMPLES****Exemple de plan d'une étude de cadrage de l'EMAPE**

- 1. Introduction**
- 2. Objectifs et objet de l'étude**
- 3. Méthodologie**
  - 3.1. Cadre conceptuel de l'étude
  - 3.2. Méthodes de collecte de données
  - 3.3. Champ d'application et limites de l'étude
- 4. Aperçu du contexte national de l'exploitation minière**
  - 4.1. Matières premières de l'EMAPE et structure du secteur
  - 4.2. Cadre juridique du secteur de l'EMAPE
  - 4.3. Exigences/éligibilité pour les licences d'EMAPE
- 5. Caractéristiques de la communauté minière**
  - 5.1. Légitimité du processus d'EMAPE
  - 5.2. Données démographiques dans le secteur de l'EMAPE
  - 5.3. Contribution de l'EMAPE aux moyens de subsistance
  - 5.4. Impact de l'EMAPE sur la mobilité/migration de la main-d'œuvre
  - 5.5. Intra et inter-conflits liés à l'EMAPE
  - 5.6. Accès aux infrastructures dans les communautés minières
- 6. Activités minières artisanales**
  - 6.1. Reconnaissance des ressources artisanales
  - 6.2. Opérations minières artisanales
  - 6.3. Coopératives, entreprises, organisations et emploi de l'EMAPE
  - 6.4. Extraction et production de minéraux
  - 6.5. Commercialisation de minéraux
- 7. Contribution économique de l'exploitation artisanale**
  - 7.1. Contribution micro et macro-économique du secteur de l'EMAPE
  - 7.2. Revenus pour l'économie régionale et nationale
  - 7.3. Revenus d'exportation
- 8. Questions environnementales relatives au secteur de l'EMAPE**
- 9. Les défis des communautés minières**
- 10. Conclusion**
- 11. Recommandations pour le rapportage ITIE et le traitement des lacunes en matière de données**

Source : Based on Ethiopia EITI (2016), [Artisanal Mining Operation and Its Economic Values, Ethiopia](#).